### La classe

L'unité d'enseignement comprend une salle de classe et une salle d'activités. Elles sont organisées de manière à faciliter le repérage des enfants (un espace, une activité). Les enfants partagent également d'autres lieux avec les élèves de l'école : salle de motricité, BCD, cour de récréation, restaurant scolaire ...



# L'équipe

L'équipe est composée d'une enseignante spécialisée qui pilote l'unité d'enseignement et d'une équipe médico-sociale (une éducatrice spécialisée, deux éducatrices de jeunes enfants, une psychologue, une psychomotricienne, une orthophoniste et un médecin en cours de recrutement).

### Coordonnées

#### Le SESSAD du Marthuret :

ZAC du Grand Chirol 2 route de Gimeaux 63200 SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM

**(a)**: 04.73.64.10.72

Chef de service pour l'UEMA : Sarah BESSIÈRE

Directrice adjointe : Séverine GRANET

#### L'UEMA:

Unité d'Enseignement Maternelle Autisme École maternelle Daniel Fousson Rue Adrien Mabrut 63100 CLERMONT-FERRAND

: 07.87.53.86.91















L'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)

rattachée au SESSAD du Marthuret

dans l'école maternelle Daniel Fousson

## L'Unité d'Enseignement Maternelle

Le 3<sup>ème</sup> plan autisme prévoit la création sur le territoire national de 100 unités d'enseignement en classes maternelles pour améliorer l'inclusion des enfants avec autisme ou Troubles Envahissants du Développement (TED). Elles s'appuient sur le développement d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques, précoces, personnalisées, globales et coordonnées telles que recommandées par la HAS<sup>1</sup> et l'ANESM<sup>2</sup>.

#### Les enfants accueillis

Les enfants accueillis sont d'âge pré-élémentaire (3 - 6 ans). Ce sont ceux qui n'ont pas encore suffisamment acquis d'autonomie, de langage et/ou qui présentent des troubles du comportement. De ce fait, ils ne peuvent bénéficier d'une scolarisation en classe ordinaire, même avec une aide humaine à temps plein (AESH).

Les enfants bénéficient d'une scolarisation à temps plein, d'un accompagnement sur le temps de midi, ainsi qu'une possibilité d'accompagnement à domicile et durant une partie des vacances scolaires.

### Les modalités d'admission

L'admission des élèves est prononcée par la directrice adjointe du SESSAD du Marthuret, sur la base d'une notification de la CDAPH (Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) qui précise une scolarisation en Unité d'Enseignement Maternelle Autisme.

### La coopération avec les familles

La coopération avec les parents contribue, par le partage des connaissances respectives, à une meilleure approche de l'enfant, à la généralisation des apprentissages, à la co-construction d'un accompagnement adapté et personnalisé.

Ce partenariat se construit principalement au travers de rencontres, d'une guidance parentale, d'un programme d'information et de formation ainsi que d'outils de communication permettant les échanges quotidiens.

### Le projet

L'unité d'enseignement propose, dans un cadre spécifique, un accompagnement global permettant aux élèves un parcours de scolarisation et l'acquisition de compétences.

## Les objectifs

Développer les capacités cognitives et le développement sensori-moteur

Apprendre à être élève dans la classe et dans l'école

Acquérir les compétences définies dans les programmes de l'éducation nationale

Améliorer les compétences de communication et d'interaction sociale de l'enfant

Favoriser l'autonomie et la socialisation

Accompagner la famille dans la compréhension du handicap et dans la généralisation à domicile des outils mis en place au sein de l'UEM

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Haute Autorité de Santé

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux